Trente-septième année. — N° 232. Un numéro : *dix centimes.* Vendredi 4 Octobre 1878.

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an. . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an. . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires :
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG, Rue Fléchier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.
Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
Chez EM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
3 Octobre 1878.

Chronique générale.

Tous les journaux reviennent sur le chiffre énorme des abstentions aux dernières élections de Lyon et de Moulins. Un de nos confrères émet à ce propos ces justes réflexions :

« Nommé par 8,768 voix, M. le docteur Chavanne devient donc le mandataire de 28,711 électeurs, dont 14,270 ont témoigné, par leur abstention, qu'ils ne voulaient pas de lui, et dont 5,174 ont donné leurs préférences à MM. Habeneck, Castanier et Milleron !

» 19,544 électeurs ont répudié celui qui va les représenter à la Chambre !

» M. le docteur Chavanne n'est, en réalité, l'élu que de l'infime minorité de la population dans la 3e circonscription du Rhône. Y a-t-il lieu d'être fier d'un pareil résultat?

» Nous pourrions en dire autant de presque tous les députés républicains et radicaux issus des scrutins du 14 octobre 1877. Sur 11 millions de suffrages, les 363 en obtinrent à peine 4 millions ; la plupart ne siégent à Versailles, comme le docteur Chavanne, qu'au nom de la minorité de leurs colléges.

» Voilà comment « la grande majorité de la France » est avec eux, et comment les gauches représentent « toute » la nation !

» La vérité est que nous vivons aujourd'hui sous la domination d'une minorité, et que dans le pays, indépendamment des forces agissantes qui se sont manifestées, aux élections dernières, en exprimant plus de trois millions de votes conservateurs, il y a une force électorale considérable, réfractaire jusqu'à présent à la propagande et à la direction radicales, et qui peut changer complétement la situation des partis, le jour où elle se mettra en mouvement ! »

Notre confrère a cent fois raison, c'est une minorité qui règne et gouverne aujourd'hui. Le gouvernement lui-même sent combien cette situation est précaire ; aussi, si nous en croyons une correspondance officieuse, il songerait à donner à la République une consécration légale par un plébiscite dont nous avons déjà parlé.

***

RÉSULTAT DU CONCOURS GÉNÉRAL ET OFFICIEL DES ÉCOLES PRIMAIRES DE PARIS POUR LES BOURSES DES ÉCOLES SUPÉRIEURES ET MUNICIPALES (JUILLET 1878).

Les laïques dirigent à Paris 90 écoles communales, comptant ensemble 30,000 élèves.

Les congréganistes n'en ont que 54, fréquentées par 18,000 élèves.

I.

788 élèves de toutes les écoles laïques et congréganistes ont pris part à ce concours. Sur les 339 déclarés admissibles, 242 appartiennent aux écoles des Frères ; les laïques n'en ont que 97.

II.

Les Frères ont les 14 premiers numéros.

Sur les 50 premiers, les Frères en ont 43 ; les laïques, 7.

Sur les 100 premiers, les Frères en ont 83 ; les laïques, 17.

Sur les 150 premiers, les Frères en ont 119 ; les laïques, 31.

III.

Les numéros obtenus par les laïques sur les 100 premiers sont les suivants : 15, 25, 26, 34, 38, 42, 45, 51, 58, 62, 70, 72, 75, 78, 87, 90 et 92.

Si l'on fait le calcul de proportion de ces quatre chiffres, 97 bourses obtenues sur 30,000 élèves dans les écoles laïques et 242 bourses acquises sur 18,000 élèves des Frères, on trouve que les laïques n'ont que 1 contre 4,28 obtenu par les écoles des Frères, ou bien, pour préciser une proportion plus facile à saisir, c'est 4 contre 17.

Et ce n'est pas seulement une supériorité numérique quatre fois plus grande qui appartient aux écoles congréganistes ; il faut remarquer aussi le rang de toute cette supériorité dans l'ordre des numéros qui indiquent comme dans tous les concours l'ordre de mérite.

Du numéro 1 au numéro 50, les quatorze premiers appartiennent exclusivement aux écoles des Frères, qui ont quarante-trois admissions aux bourses des écoles supérieures, tandis que les élèves des écoles laïques n'en ont obtenu que sept.

Dans les cent premiers numéros, les laïques ne figurent que pour dix-sept numéros, tandis que les Frères en comptent quatre-vingt-trois.

Dans les cent cinquante premiers numéros, 119 appartiennent aux Frères, tandis que les écoles laïques n'en ont obtenu que 31.

Et que l'on n'oublie pas que les Frères malheureusement n'ont de places dans leurs institutions que pour 18,000 élèves, tandis que les laïques qui ont 30,000 élèves pourraient en recevoir, dans les batiments qui leur sont affectés, plus de 40,000 !

Faudrait-il s'étonner, qu'en présence de semblables résultats les pères de famille donnent la préférence aux écoles chrétiennes, et qu'ils soient d'avis que les progrès dans les utopies républicaines ou les divagations matérialistes ne sauraient compenser, pour l'avenir des enfants, la solidité, la supériorité de l'instruction et la bonne éducation chrétienne ?

Ainsi, les pères de familles deviendraient les premières victimes de la folle croisade contre les congrégations et contre le « clergé multicolore, » si violemment attaqué par M. Gambetta et par son état-major.

Quand donc la nation tout entière reconnaîtra-t-elle que les pires ennemis de son repos, de sa prospérité, de son avenir, sont les ambitieux, les utopistes, les charlatans et les bohèmes qui trompent la crédulité publique, et qui ne savent que démolir, sans avoir la puissance de remplacer ce qu'ils veulent détruire ?

C'est une grande témérité, un bien faux calcul qui inspirent les républicains lorsqu'ils déclarent la guerre à la religion, lorsqu'ils blessent les sentiments les plus légitimes du père et de la mère pour les enfants.

***

ENTRÉE DE Mgr ROBERT A MARSEILLE.

Samedi, dans la matinée, Sa Grandeur avait écrit au préfet des Bouches-du-Rhône pour le prévenir de son désir de prendre solennellement, le lundi suivant, possession de son diocèse et pour demander si elle pouvait compter sur le concours de l'administration préfectorale.

M. Tirman répondit aussitôt en déclarant que le décret de messidor n'accordait aux évêques que les honneurs civils et militaires. A son avis, les confréries religieuses, ainsi que la plus grande partie du clergé, ne devaient point prendre part à la cérémonie ; les chants sacrés devaient être sévèrement interdits, et l'évêque devait renoncer à entrer à Marseille revêtu de ses ornements sacrés. En d'autres termes, M. Tirman voulait bien accorder des soldats, mais il refusait tout ce qui pouvait donner un caractère publiquement religieux à une cérémonie éminemment religieuse.

A cette interprétation pharisaïque de la loi, Mgr Robert a fait la seule réponse qu'il pouvait faire. Refusant d'accepter les humiliantes conditions du préfet, Sa Grandeur mandait auprès d'elle M. le vicaire général Daspre, l'informait des restrictions formulées par l'autorité administrative et lui annonçait qu'elle ferait sans aucun apparat son entrée dans la cathédrale de Saint-Martin, où elle tenait à être reçue solennellement.

A une heure de l'après-midi, les cloches de toutes les paroisses de la ville annonçaient aux fidèles l'arrivée de leur nouveau pasteur. Une demi-heure plus tard, Monseigneur quittait le Grand-Séminaire de Montolivet, montait en voiture en compagnie des vicai-

---

31

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA

PUPILLE DE SALOMON

PAR

Mlle MARTHE LACHÈSE

(CAMILLE DE GÉRANS)

(*Suite.*)

Ce même lendemain, quand Rosa eut achevé de préparer le déjeuner, Salomon vint se mettre à table avec un air méditatif. Il parlait peu, mangeait moins encore. Tout à coup, il s'écria :

— Plus j'y pense, plus je m'éprends de mon sujet. Il est poétique, aimable, grave. Des figures, des draperies, du paysage !... Que diable ! je ne sais pas ce qui pourrait lui manquer. Le temps de peindre mon tableau sans me presser, de le laisser reposer pour mieux le revoir ensuite, de le faire sécher à loisir...

— Vous avez un fameux courage ! interrompit Mme Lebrun. A ma connaissance, vos tableaux ont déjà été refusés sept fois pour le salon.

— Hé ! ma chère, qu'avez-vous besoin de venir me rappeler cela ?... pour m'inquiéter, pour me glacer quand vous voyez que je suis en verve !

— Je trouve qu'il est fort inutile de payer de pareils ports pour rien.

— Ah ! Rosa ! quelle considération ! D'ailleurs, croyez-vous que, tous les ans, le jury soit composé des mêmes êtres prévenus, maussades pour tout ce qui ne sort pas de leur milieu, injustes pour tout ce qui ne se mesure pas aux courtes idées qu'ils ont de l'art ? Il peut suffire d'un homme sérieux pour apprécier ce que les autres méconnaissent. Et puis, ce beau sujet...

— Toujours Viviane ? demanda Christine.

— Oui, certes. Viviane berçant Merlin dans les bois de l'Armorique. Ces quelques mots valent un poème. Auriez-vous la bonté, Rosa, de me passer ce morceau de fromage ? je veux me hâter de finir pour regagner mon atelier.

— Allons, dit-il encore quelques jours après, cela se dessine, cela va bien.

Puis il rôda autour de sa belle-sœur.

— Si vous étiez tout à fait aimable, Rosa, vous me prêteriez votre mantelet de satin.

— Mon mantelet ! Pourquoi faire ?

— Une petite étude, simplement. Songez donc, Viviane était une fée. Je voudrais lui mettre une robe qui chatoyât un peu : du satin blanc par exemple...

— Mais mon mantelet est noir.

— Eh bien ! qu'est-ce que cela fait ? Ce n'est pas pour le coloris. Je ne ferai qu'une étude au crayon. C'est pour bien voir comment le pli se casse.

— Vous vous moquez, je pense, en demandant mon plus beau vêtement pour mettre sur le dos de votre mannequin. Si vous voulez un peignoir de percale...

— Oh ! Rosa ! mon Dieu ! comment pouvez-vous !... n'en parlons plus, tenez, n'en parlons plus.

— Eh bien ! n'en parlons plus, je ne demande pas mieux.

Bientôt, cependant, on en parlait encore, car Salomon ne pouvoit taire les impressions qu'il recevait lui-même de son œuvre à mesure qu'elle s'achevait.

Pendant ce temps, Mme Montferrier disait à Christine :

— Vous ne voulez donc pas me laisser voir votre esquisse ?

— Attendez quelques jours encore, vous jugerez mieux du tout quand l'ébauche sera faite.

— Vos études doivent-elles être bientôt terminées ?

— Aujourd'hui, je l'espère.

En effet, dès le jour suivant, tout étant suffisamment préparé, Mlle de Kemper posa sur son chevalet une toile dont les proportions avaient été soigneusement mesurées, et se mit à l'œuvre.

Peu à peu, lentement, sous ses doigts, apparut cette admirable scène qu'ont tant de fois chantée les bardes armoricains. De sombres chênes, à demi courbés par le souffle de l'Océan, se profilent sur les grands nuages que ce même souffle chasse au loin. Au fond d'une clairière isolée, dont nulle fleur n'égaie le sol granitique, Viviane est assise, presqu'à terre, sur un fragment de roche brisée. Au mouvement de ses genoux, on sent qu'elle berçait Merlin : mais il s'éveille... et Viviane, le regard fixe, les mains étendues, contemple, avec un amour suprême mêlé d'une sorte de stupeur, cet enfant nouveau-né qui parle avant de sourire et lui dit : « Ma mère, je suis venu pour le bien de mon pays. »

L'œuvre est tracée : Christine se recule, regarde... et, tout à coup, cédant aux souvenirs qui s'éveillent en elle, elle laisse son cœur être entraîné.

O ballades chantées près du berceau ! ô solitudes natales ! ô traditions qui errent comme des fantômes, dans les champs celtiques, sous les arbres sacrés ! Est-ce la fille des rois de Cornouaille qui pourrait méconnaître vos charmes et vos grandeurs !...

Et la voilà, emportée par une émotion qui colore

La Pupille de Salomon, en vente à Saumur, chez DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, et chez MILON, libraire, rue d'Orléans. — Prix : 3 francs.

res généraux MM. Daspre et Blancard, revêtus de leurs habits de chœur, et arrivait à deux heures devant l'église Saint-Martin, où l'attendaient le chapitre, de nombreux prêtres et une foule de fidèles.

Sur le seuil de la porte, M. le chanoine Payan a souhaité la bienvenue à Monseigneur, qui a répondu par une éloquente allocution; puis Sa Grandeur a entonné le *Te Deum*.

Après le chant des versets et les oraisons prescrites par le Pontifical, M. le vicaire général Blancard a présenté les bulles de nomination du nouvel évêque. Celui-ci a donné lecture de sa lettre pastorale, a pris place sur son trône et a reçu les membres du clergé au baisement des mains. Cette touchante cérémonie s'est terminée par la bénédiction papale.

Monseigneur s'est ensuite dirigé vers la sacristie. Là, d'une voix émue, il a remercié les assistants de l'accueil filial qu'il venait de recevoir, et, ayant quitté les ornements sacrés, il s'est dirigé vers sa voiture afin de se rendre à l'évêché, d'où il est presque aussitôt reparti pour faire ses visites officielles à M. le préfet et à M. le général.

Une multitude de fidèles s'était rendue sur son passage, se disputant l'honneur de recevoir sa première bénédiction.

LA LECTURE A HAUTE VOIX.

CIRCULAIRE DE M. BARDOUX.

M. le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux recteurs la circulaire suivante, dans laquelle il fait ressortir toute l'importance d'une bonne lecture à haute voix, *surtout dans une société démocratique* comme la nôtre, et dans laquelle, par suite, il propose de créer dans les classes de rhétorique un prix de lecture.

Voici cette circulaire :

« Monsieur le recteur,

» La lecture à haute voix est oubliée ou négligée dans la plupart des lycées et des colléges; elle doit être cependant un des éléments importants de l'instruction publique.

» Je n'ai pas besoin de vous dire combien cet art est utile dans une société démocratique, chez un peuple qui fait lui-même ses affaires, qui discute, qui délibère, qui a des réunions, des comités, des assemblées de toute sorte.

» Les écoliers qui suivent nos établissements d'instruction secondaire peuvent être appelés dans leur vie à donner lecture de rapports, de procès-verbaux, de comptes rendus; n'est-il pas indispensable de lire de façon à être entendu ou compris?

» La lecture à haute voix ne compte-t-elle pas parmi les puissants moyens d'action, dans la vie publique?

» Il faut qu'en France on apprenne à lire; car, apprendre à lire, c'est la meilleure manière d'apprendre à parler. Cet art, que nous désirons voir enseigner avec plus de méthode dans nos lycées et colléges, nous le croyons non moins utile à nos instituteurs, à cause des services de toute nature qu'ils sont appelés à rendre, surtout dans nos petites communes. La lecture d'un acte, d'un arrêté, d'une délibération municipale n'est pas sans importance.

» Sans doute, la lecture est l'un des principaux exercices dans les écoles normales primaires et dans nos écoles primaires; mais c'est un art qui a besoin d'être enseigné comme les autres. Pour combler cette lacune, il nous a semblé que, pour les écoles normales primaires, il fallait un manuel court, substantiel, sommaire et ne contenant que des principes; pour les classes d'instruction secondaire, un petit traité aussi solide, mais plus littéraire.

» Dans l'un, une étude purement utile; dans l'autre, un art à la fois d'utilité et d'agrément.

» L'autorité la moins contestée en cette matière, M. Legouvé, de l'Académie française, a bien voulu nous prêter son concours. Le manuel et le traité sont préparés par lui.

» Restait la sanction à introduire dans nos règlements.

» Le cours de lecture à haute voix établi dans les écoles normales primaires sera obligatoire; chaque instituteur futur sera examiné sur ce point à la sortie de l'école.

» Dans les lycées et colléges, vous penserez sans doute avec moi, monsieur le recteur, qu'il suffira d'un enseignement spécial et plus particulièrement dans les classes de seconde et de rhétorique; cette étude, non-seulement ne fera pas perdre le temps aux élèves, elle leur en fera gagner. S'étudier à bien lire une page est le moyen le plus sûr de la comprendre mieux et de la retenir plus longtemps.

» On pourra même exiger (cela se pratique déjà dans les classes bien conduites) que la leçon à apprendre par l'élève soit préalablement lue par le maître; l'élève lirait ensuite.

» Introduire un prix de lecture et de récitation dans les classes de rhétorique, au moins pendant plusieurs années, me paraît une conséquence nécessaire de l'importance que j'attache à l'art de la lecture.

» Vous voudrez bien m'accuser réception de la présente circulaire et prendre les mesures nécessaires pour en assurer l'exécution dès la rentrée des classes.

» Recevez, monsieur le recteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» *Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,*
» A. BARDOUX. »

Etranger.

AUTRICHE. — On écrit de Vienne à l'*Assemblée nationale*:

« Ces derniers jours, on n'a pas reçu de nouvelles informations concernant les opérations militaires sur le théâtre de l'occupation. Il est à présumer que les pluies ont retardé les mouvements des troupes. Quoi qu'il en soit, il y a tout lieu de croire que Zwornik est occupé à l'heure qu'il est.

» Jusqu'ici le ministère de la guerre a publié en tout 22 listes des pertes essuyées par l'armée austro-hongroise. A la date du 24 août, il a été publié un bulletin contenant l'ensemble des pertes et résumant tous les précédents jusqu'au 16 août. D'après ce relevé, le chiffre des blessés était de 676, celui des morts, de 161; en outre, 139 disparus.

» Les listes suivantes, du numéro 6 au numéro 22, accusent 2,400 blessés, 491 morts, 215 disparus; soit, au total, 3,076 blessés, 652 morts, 354 disparus. Ces derniers pouvant en somme être comptés parmi les morts, on a un chiffre total de tués s'élevant à 1,006. Dans ces évaluations ne sont pas comprises les pertes éprouvées ultérieurement à Dokany, Bandin-Ojiak et Senkovich. Quant au chiffre des malades, il est encore à connaître, et il semble, malheureusement, qu'il est assez considérable, et dépasse de beaucoup le chiffre des autres pertes.

» Les trophées enlevés jusqu'à présent aux insurgés par les troupes autrichiennes, sont déposés provisoirement à Brood.

» Les fusils, les canons, les drapeaux, seront transportés plus tard à l'arsenal de Vienne.

» Dans nos cercles militaires, on confirme également la nouvelle d'une réduction prochaine assez considérable de l'effectif de l'armée d'occupation.

» L'empereur, arrivé le 26 au soir à Inspruck, a été salué avec jubilation par une foule immense. Toute la ville était pavoisée. Le cortége traversa la ville au son de la musique et des cloches et au milieu des acclamations de la foule, mêlées de salves d'artillerie. Une sérénade eut lieu devant le palais impérial; l'hymne national dut être répété six fois, et quand l'empereur parut au balcon, la foule le salua avec des vivats enthousiastes.

» Suivant une information particulière de la *Nouvelle Presse libre*, l'empereur aurait dit, entre autres, à une députation de la Diète: « qu'il s'était bien convaincu que les chas- » seurs tyroliens pourraient se mesurer » avec n'importe quel ennemi. Le Tyrol se- » rait d'ailleurs bien digne d'une bonne dé- » fense. »

Chronique militaire.

Le général de Loë, qui avait été délégué par le gouvernement allemand pour assister aux grandes manœuvres de l'armée française, s'est rendu auprès de l'empereur Guillaume pour lui rendre compte de ses observations.

S'il faut en croire la *Gazette d'Augsbourg*, le général aurait, d'après ce qui se dit dans son entourage, constaté des améliorations très-notables dans notre organisation militaire; toutefois, notre armée ne serait pas encore débarrassée de certains vices légués par la routine, et qui lui enlèveraient une partie notable de sa force.

D'autres feuilles allemandes ont reproché à nos manœuvres de ne pas développer l'esprit d'initiative chez les officiers, parce que tout y est convenu et réglé d'avance, victoire et défaite.

—

La mission militaire française désignée pour assister aux manœuvres des troupes espagnoles et composée de M. le colonel Pierion, du 46e de ligne, de M. le capitaine Servat de Laile, du 6e cuirassiers, et de M. le capitaine de Contenson, attaché militaire à l'ambassade de France à Madrid, a quitté Paris pour se rendre à Valladolid.

Chronique Locale et de l'Ouest.

GRAND-THÉATRE D'ANGERS.

Nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

« Mlle Nau, première chanteuse, dont les débuts se terminaient mardi soir dans *Violetta*, a été reçue à l'unanimité de 146 voix.

» Nous n'avons qu'à ratifier ce vote; Mlle Nau est une excellente chanteuse, d'un incontestable talent, et son organe, souple et léger, permettra à M. Chavannes de monter cette année une série d'opéras nouveaux au répertoire du Grand-Théâtre. »

Nous rappelons que, lundi prochain, Mlle Nau remplira le rôle de Lucie sur le théâtre de Saumur.

Les journaux de Paris annoncent, pour aujourd'hui 3 octobre, à 2 heures, dans la grande salle des Fêtes du Trocadéro, une matinée internationale avec le concours de plusieurs artistes parisiens au nombre desquels nous retrouvons le nom de Mme Karoly.

M. Taillade et Mme Karoly jouent des scènes de *Macbeth*.

POITIERS.

Lundi seulement ont été libérés les soldats appartenant à la classe de 1873, qui avaient pris part aux grandes manœuvres.

Ceux qui ne devaient pas assister à ces opérations avaient été renvoyés dans leurs foyers au commencement du mois de septembre.

Nous apprenons que, parmi ces jeunes libérés, se trouvaient malheureusement un assez grand nombre de sous-officiers qui avaient refusé de contracter un nouvel engagement, malgré les avantages sérieux qui leur étaient offerts, d'après la loi récemment promulguée.

Dans les deux régiments d'artillerie qui forment la brigade du 9e corps, il ne s'est rencontré que quelques adjudants qui aient consenti à reprendre du service.

Le fait est d'autant plus fâcheux qu'il s'est produit dans toutes les armes et dans la majorité des régiments.

(*Journal de la Vienne.*)

---

son visage et fait presque trembler sa main. Elle peint, elle peint : ce qu'elle cherche surtout, c'est de retrancher. Plus l'inspiration devient grande, plus elle aime une expression sobre. Le temps passe, la jeune fille l'oublie; la fatigue arrive, elle ne la sent pas... Enfin, une main se pose sur son épaule, une voix dit :

— O Christine! que c'est beau!

Christine tressaille et se retourne : Mme Montferrier est près d'elle, ne pouvant détacher ses regards du tableau.

— J'ai cru devoir venir vous interrompre, dit-elle enfin, savez-vous bien qu'il est quatre heures et demie?

— O mon Dieu! s'écrie Mlle de Kemper retombant dans la réalité et quittant brusquement ses vêtements de travail. Je n'ai plus qu'une demi-heure pour regagner notre logis. Si je me trouve en retard pour le dîner, que va dire Mme Lebrun?

— Passez-moi vos pinceaux et laissez là votre palette. Je me charge de tout remettre en ordre pour demain. Mais retouchez-vous à cette toile, Christine? Il me semble que, désormais, vous ne pouvez que lui nuire.

— Hélas! il le faudra bien, chère madame. Ordinairement, on n'envoie pas des ébauches au salon.

— Je vous laisse descendre seule, dit Alice en prenant une chaise. Je ne veux pas quitter si promptement ceci.

Dans la rue de Briord, le dîner fut silencieux. Christine sentait l'épuisement qui suit comme une chute les heures où l'on s'exalte. Salomon songeait à sa peinture et Rosa était mécontente parce qu'un de ses élèves lui avait donné congé des leçons d'espagnol.

Ce fut Christine qui parla la première :

— Mon cher tuteur, Mme Montferrier vous fait dire qu'elle part pour Paris dans la première semaine de mars et que, les envois pour le salon se faisant à cette époque, elle se chargera, si vous le voulez bien, d'emporter votre tableau.

— Voilà une excellente idée! s'écria Mme Lebrun.

— D'autant plus, continua Christine, qu'elle pourra ainsi veiller sur la caisse au départ et à l'arrivée et la faire porter de suite par ses gens au Palais de l'Exposition.

— Parfait! dit Salomon. Je serai beaucoup plus tranquille. Je n'ai jamais pu, sans un véritable serrement de cœur, abandonner une toile aux rudes mains de ces employés des gares. Cette chère petite dame! Je la reconnais bien dans cette aimable attention!

Au jour annoncé, il se rendit, accompagné de Christine, jusqu'au seuil des salles d'attente pour présenter à Alice ses vœux d'heureux voyage, et, tant qu'il en eut le moyen, il suivit des yeux avec une profonde sollicitude une caisse sur laquelle il avait écrit lui-même en grosses lettres : « Toujours sur champ. Jamais à plat. »

Quand il fut de retour au logis, respirant comme lorsqu'on voit une grande entreprise achevée, il dit à sa pupille :

— Nous irons demain à Savenay. J'ai besoin de prendre au moins trois jours de repos.

Les semaines suivantes se passèrent sans que rien vînt interrompre leur tranquillité. Mais, au bout d'une vingtaine de jours, Salomon commença à se placer chaque matin à sa croisée pour observer les mouvements du facteur. Il le voyait apparaître au bout de la rue, le suivait des yeux avec anxiété.

Quand le messager officiel avait dépassé la porte, Barthélemy refermait tout joyeux sa fenêtre et disait d'un ton léger :

— N'attendez-vous pas un journal d'Alicante, Rosa? Il ne viendra pas encore aujourd'hui, le facteur est déjà loin.

— Oui-dà! vous voulez me faire comprendre que vous n'avez pas reçu l'avis du renvoi de votre tableau. Nous avons le temps, nous ne sommes pas au 1er mai.

Pendant que l'artiste se tenait ainsi l'œil aux aguets, l'esprit en crainte, quelle inquiétude Christine ne renfermait-elle pas dans son cœur! Quelles prières ardentes ne répandait-elle pas au pied des autels!

— O mon Dieu! maintenant que le sort en est jeté, si j'avais trop présumé de moi-même! si, en cherchant à le servir, au contraire, je lui avais nui! Nul n'a pu me dire si je me trompais sur mon œuvre. On s'illusionne facilement. Mon Dieu! protégez-moi!...

Enfin le mois de mai sonna, mois béni, mois gracieux, où la nature se met en fête. Mais, certes, toutes les fleurs qui s'ouvrirent dans les prés s'épanouirent moins radieusement que l'âme de l'artiste :

— Plus de doute, maintenant. Hé, que diable! je l'avais bien dit.

Au bout de quelques jours un billet d'Alice arriva, renfermant les louanges les plus chaleureuses, et annonçant que le tableau était placé à la hauteur voulue, sous une bonne lumière. Un catalogue accompagnait le billet.

Salomon arracha plutôt qu'il n'enleva les bandes, coupa, feuilleta et lut enfin avec délices :

« Salomon (Barthélemy-Jean), né à Nantes, » etc...

— Mon Dieu, pensa Christine, mon Dieu, soyez béni!

Peu de temps après, Salomon, sorti pour faire une visite, rentra comme un ouragan. Il tenait un journal qu'il agitait joyeusement :

— Venez ici, écoutez cela. Ah! ah! voici les Revues qui commencent à parler!

(*A suivre.*)

REVUE SAUMUROISE.

La quinzaine.

Les manœuvres du 9e corps dans l'arrondissement de Saumur. — Bataille de Montreuil-Bellay. — La revue de 25,000 hommes. — Le quartier général du 9e corps et le château de Montreuil. — Combat de Montreuil en 1793. — Le poète Charles Dovalle. — Arrivée à Saumur de troupes venant des grandes manœuvres.

De quoi parlerions-nous aujourd'hui, si ce n'est des grandes manœuvres qui viennent d'avoir lieu dans notre pays et de la brillante revue qui les a terminées ?

Est-ce que, pendant quelques jours, l'attention générale n'a pas été presque exclusivement fixée sur ces simulacres de bataille ?

Oui, tout le monde était désireux d'assister aux combats qui allaient s'engager, pour la prise de Montreuil-Bellay, entre les troupes du 9e corps d'armée... Et les populations des Deux-Sèvres, de la Vienne, de Maine-et-Loire — du Saumurois surtout — se sont rendues en foule sur le théâtre de la lutte.

Jamais ces campagnes, si calmes d'ordinaire, n'avaient été témoins d'un si émouvant et si bruyant spectacle ; aussi peut-on dire que les journées des 24 et 25 septembre 1878 feront époque dans les annales de Montreuil et autres communes de l'arrondissement de Saumur.

Retraçons donc, le plus brièvement possible, l'intéressante opération par laquelle le 9e corps a clos, le mardi 24, la série de ses grandes manœuvres, c'est-à-dire la bataille de Montreuil-Bellay.

***

Les troupes engagées comprenaient huit régiments d'infanterie (17e et 18e divisions), quatre régiments de cavalerie, le 13e bataillon de chasseurs à pied, les élèves de l'Ecole de Saumur, huit batteries du 20e d'artillerie pour l'infanterie, deux batteries à cheval du 33e pour la cavalerie, les batteries d'artillerie de corps de ce régiment et les services de l'intendance : environ 25,000 hommes.

Le général Metman commandait la 17e division, le général Fauvart-Bastoul la 18e. La cavalerie était placée sous les ordres du général de Ricaumont, l'artillerie sous ceux du général Minot.

L'action a duré depuis six heures du matin jusqu'à midi.

D'après le plan conventionnel, l'opération devant aboutir à la prise de Montreuil, l'ennemi, chargé de défendre la ville, se composait d'éléments fictifs plutôt que de forces numériques.

On sait qu'une partie du corps d'attaque avait, dès le matin, passé la Dive à la Motte-Bourbon, et qu'une autre colonne avait traversé le Thouet sur un pont de bateaux jeté, près du moulin de Bron, par les pontonniers d'Angers.

Le champ de bataille, éclairé par les rayons du soleil, couvrait un immense plateau environné de plaines bornées au loin par de riants coteaux : c'était un splendide tableau militaire.

Vers neuf heures et demie, l'action fut dans son plein : on combattait avec acharnement. Ces troupes nombreuses, infanterie, cavalerie et artillerie, se mouvant dans les plaines, le canon grondant sans cesse et faisant trembler le sol, les crépitements non interrompus de la fusillade, les nuages de fumée produits par la poudre et obscurcissant parfois l'atmosphère, les lignes de tirailleurs, tantôt debout derrière des replis de terrain, tantôt couchés ou à genoux au milieu des terres labourées, tout cela était bien l'image de la guerre. Virgile disait, à la pensée de la vaste mer :

Pontum undique et undique pontum,

la mer partout et partout la mer ; en assistant à la prise de Montreuil-Bellay, on était tenté de dire : *Bellum undique et undique bellum*, la guerre partout et partout la guerre... Enfin, l'entrée des troupes dans la jolie ville vint bientôt offrir un tableau non moins digne d'Horace Vernet.

Telle a été cette grande représentation d'une bataille. Puissent les paisibles campagnes qui lui ont servi de théâtre jouir sans cesse d'une paix profonde ; qu'elles ne soient jamais témoins, aussi bien que tout le territoire français, des luttes sanglantes où apparaît l'affreuse réalité.

***

Le mercredi 25 septembre, à onze heures du matin, avait lieu la grande revue de toutes les troupes qui avaient pris part à la bataille de la veille. C'était là un de ces grandioses spectacles que l'on ne peut guère voir qu'à Paris, et encore bien rarement. Le pays de Montreuil a eu l'honneur de l'offrir aux milliers de spectateurs accourus de tous les points de la contrée.

Les troupes du 9e corps d'armée occupaient, entre les chemins de Méron et de Balloire, qui sont parallèles à la Dive et perpendiculaires au chemin de fer, un espace de 53 hectares 1/2 carrés. Elles étaient formées sur trois lignes de bataille : infanterie, artillerie et cavalerie. Chacune de ces trois lignes occupait un front de 1,200 mètres, et leur profondeur était de 450 mètres.

La première ligne, faisant face au chemin de fer, était ainsi disposée : à la gauche, la 18e division, général Favart-Bastoul ; à la droite, la 17e, général Metman.

Les huit régiments d'infanterie, en ligne de bataillons en colonnes doubles, se présentaient dans l'ordre suivant : les 135e, 77e, 66e, 32e, 125e, 114e, 90e, 68e de ligne et 13e bataillon de chasseurs à la droite de la ligne de bataille.

A gauche de la seconde ligne se trouvaient les équipages de pont, l'artillerie de corps (général Minot), huit batteries montées et à cheval, l'artillerie divisionnaire composée de huit batteries du 20e, quatre pour chaque division.

La division de cavalerie, commandée par le général de Ricaumont, était en troisième ligne, ainsi formée en commençant toujours par la gauche : 9e cuirassiers, 4e cuirassiers, 3e dragons, 2e chasseurs.

Si la plaine de Montreuil-Bellay est très-remarquable comme étendue, nous devons dire que le sol, rempli de cailloux, en a rendu bien difficiles les évolutions de l'infanterie.

Le défilé devant le général du Barail a eu lieu par la droite ; il a duré une heure et a présenté un magnifique coup d'œil. Inutile de dire que toutes les musiques ont exécuté, pendant ce défilé, leurs morceaux les plus entraînants.

***

Pendant deux jours, — les troupes étant cantonnées dans les communes avoisinant les grandes manœuvres et même campées auprès de la ligne du chemin de fer, — le quartier général du 9e corps fut établi au château de Montreuil-Bellay, où se sont trouvées ainsi réunies quelques-unes des principales illustrations de notre armée.

Ce château, construit par Foulques-Nerra, et restauré avec beaucoup d'intelligence et de goût par la propriétaire actuelle, Mme la baronne de Grandmaison, était bien digne de recevoir de tels hôtes. On sait qu'il a été le berceau de l'illustre famille des du Bellay, qui a fourni tant de grands hommes à la France, et dont l'un d'eux suffirait pour faire l'orgueil d'une province. Berlay Ier, seigneur de Montreuil, et le plus ancien de cette maison dont les historiens aient connaissance, avait épousé la sœur de Gueldouin le Danois, seigneur de Saumur, et ce fut de cette union que sortit une postérité nombreuse et qui n'a pas compté moins de vingt-quatre ou vingt-cinq générations.

Le château de Montreuil a aussi appartenu, comme celui de Thouars, à la famille de La Trémoille.

Les grandes manœuvres du 9e corps d'armée, le nombre de troupes qui y ont pris part, la foule de spectateurs qui les ont suivies, la présence du général du Barail, de son état-major et de plusieurs autres généraux de division, voilà beaucoup plus qu'il ne faut pour donner une nouvelle renommée à la ville et au château de Montreuil-Bellay.

***

Avant de quitter Montreuil, nous rappellerons que cette ville a eu, non loin de ses murs et dans la direction de Thouars, lors de l'insurrection de la Vendée, une véritable bataille. C'est là un rapprochement que nous ne voulons pas laisser échapper.

Donc, il y a 85 ans, au plus fort de la guerre civile qui désolait nos provinces, le général Salomon, ayant occupé Thouars après l'évacuation de cette place par les Vendéens, reçut l'ordre de se porter avec sa division au secours de Saumur.

Les Vendéens, informés de ce mouvement, se divisèrent, et, tandis qu'une partie de leur corps d'armée continuait sa route pour aller prendre position à Saint-Just, le reste s'arrêta à Montreuil-Bellay pour attendre la division Salomon. On l'aperçut au loin sur la route, à la chute du jour, et Cathelineau fit aussitôt préparer l'artillerie.

Le général républicain, mal servi par ses espions, se trouva presque enveloppé avant de soupçonner la présence de l'ennemi.

L'affaire s'engagea dans les ténèbres.

La défense, aussi opiniâtre que l'attaque, se prolongea plusieurs heures ; mais les Vendéens, favorisés par la position et par leur grande supériorité numérique, obligèrent le général Salomon à la retraite.

Ce dernier ne parvint à regagner Thouars qu'après avoir perdu environ la moitié de sa division. Il se replia ensuite sur Niort en abandonnant à ses propres forces la ville de Saumur qui, comme on sait, fut attaquée et prise par l'armée vendéenne le 9 juin 1793.

***

Il ne faut pas oublier non plus que Montreuil-Bellay est la patrie de l'aimable poète Charles Dovalle, tué en duel à Paris, le 30 novembre 1829, à l'âge de vingt-deux ans, et dont les œuvres charmantes, qui parurent sous le gracieux titre du *Sylphe*, sont à peu près introuvables aujourd'hui. « Ce qui frappe en commençant cette lecture, — disait Victor Hugo dans les premiers mois de 1830, — ce qui frappe en la terminant, c'est que tout, dans ce livre d'un poète si fatalement prédestiné, tout est grâce, tendresse, fraîcheur, douceur harmonieuse, suave et molle rêverie..... Partout des fleurs, des fêtes, le printemps, le matin, la jeunesse : voilà ce qu'on trouve dans ce portefeuille d'élégies déchiré par une balle de pistolet. »

Mettons sous les yeux du lecteur un extrait des poésies de Dovalle :

L'aile ternie et de rosée humide,
Sylphe inconnu, parmi les fleurs couché,
Sous une feuille, invisible et timide,
J'aime à rester caché.

Le vent du soir me berce dans les roses ;
Mais quand la nuit abandonne les cieux,
Au jour ardent mes paupières sont closes :
Le jour blesse mes yeux.

***

On peut revenir de Montreuil à Saumur en moins d'une enjambée, si l'on emprunte les fameuses bottes du conte de Perrault. Mais nous prenons tout simplement le train de 2 h. 1/2 à la gare de Montreuil, et nous ne sommes pas moins de retour à Saumur pour assister à l'arrivée de deux régiments de cavalerie, 2e chasseurs et 3e dragons (de la garnison de Tours), bientôt suivis du 13e bataillon de chasseurs à pied.

Les hommes de ces différents corps, ainsi que les réservistes, nos concitoyens, leurs compagnons d'armes de vingt-huit jours, nous ont fait part de leurs impressions personnelles sur la campagne, et ont raconté à chacun les divers épisodes qui ont terminé la série des grandes manœuvres à quelques kilomètres de notre ville.

L. D.

Faits divers.

Violon et vélocipède mêlés. — Un vélocipédiste, M. Auguste Malherbe, a parié qu'il traverserait la place de Breteuil sur son vélocipède en jouant du violon.

Il a gagné son pari avec une désinvolture parfaite, profitant de l'occasion pour faire apprécier en même temps son talent de violoniste par l'exécution de plusieurs morceaux que les spectateurs ont fort applaudis.

Cet habile vélocipédiste a remporté tout récemment le premier prix aux courses de Breteuil et de Conches.

***

Sur le champ de manœuvres.

Une dame à son mari :

— Comment reconnaître les réservistes parmi tous ces soldats ?

Le mari :

— Regarde bien, tous ceux dont le ventre dépasse l'alignement, ce sont des réservistes !

***

Un employé vient de passer la première nuit dans son nouveau logis et sa propriétaire lui apporte le café le matin.

— Monsieur, voici votre café.

— Jamais de la vie, madame, je ne prends de café le matin ; il m'empêcherait de faire mon petit somme au bureau.

M. LÉPICIER, fabricant de pianos et orgues, est actuellement à Saumur, hôtel Budan. Les personnes désirant faire accorder leurs pianos sont priées de se faire inscrire hôtel Budan ou au bureau du journal l'*Echo Saumurois*.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉATRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 7 octobre 1878.

LUCIE DE LAMMERMOOR

Grand opéra en 4 actes,
paroles d'Alphonse Royer et Gustave Vaëz,
musique de DONIZETTI.

Bureaux à **7 h. 1/2** ; rideau à **8 h.**

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (*Voir aux annonces.*)

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « *obtiennent mille guérisons par an, terme moyen.* » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 79,834 : M. H. d'Esclavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnies, amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure N° 65,311.

Vervaat, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé. A. BRUNELLIÈRE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; BESSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicier, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière ; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet ; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, Mme BELLIARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge ; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale ; JACOMÉTY, confiseur ; EMILE RICHARD, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, *propriétaire-gérant.*

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 OCTOBRE 1878.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.		Hausse		Baisse.	
3 %	76	35	»	»	»	»
3 % amortissable	70	35	»	30	»	»
4 1/2 %	106	»	»	»	»	25
5 %	113	70	»	25	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	502	50	»	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	237	»	2	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	75	»	»	»	»
— 1865, 4 %	533	»	»	»	1	»
— 1860, 3 %	415	»	»	25	»	»
— 1871, 3 %	402	»	1	50	»	»
— 1875, 4 %	518	75	»	»	»	25
— 1876, 4 %	519	»	»	»	»	»
Banque de France	3080	»	5	»	»	»
Comptoir d'escompte	737	50	»	»	»	»
Crédit agricole, 200 f. p.	460	»	»	»	»	»

Valeurs au comptant.	Dernier cours.		Hausse		Baisse.	
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	360	»	»	»	»	»
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	175	»	»	»	5	»
Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	680	»	»	»	10	»
Crédit Mobilier	475	»	»	»	1	50
Crédit foncier d'Autriche	502	50	2	50	»	»
Charentes, 500 fr. t. p.	»	»	»	»	»	»
Est	700	»	1	25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	1096	25	»	»	»	»
Midi	840	»	»	»	»	»
Nord	1375	»	»	»	5	»
Orléans	1175	»	»	»	12	50
Ouest	770	»	»	»	6	25
Compagnie parisienne du Gaz.	1330	»	»	»	3	75
C. gén. Transatlantique	495	»	5	»	»	»

Valeurs au comptant.	Dernier cours.		Hausse		Baisse.	
Canal de Suez	762	50	»	»	»	»
Crédit Mobilier esp.	812	50	»	»	»	»
Société autrichienne.	557	50	»	»	3	75
OBLIGATIONS.						
Orléans	360	»	»	»	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	359	»	»	»	»	»
Est	353	»	»	»	»	»
Nord	364	50	»	»	»	»
Ouest	355	50	»	»	»	»
Midi	354	75	»	»	»	»
Charentes	39	»	»	»	»	»
Cie Canaux agricoles.	276	25	»	»	»	»
Canal de Suez.	561	25	»	»	»	»

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 1 — — omnibus-mixte.
1 — 25 — soir, —
4 — 10 — — express.
7 — 15 — — omnibus.
10 — 37 — — (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin ; direct-mixte.
8 — 21 — — omnibus.
9 — 40 — — express.
12 — 40 — soir, omnibus-mixte
4 — 45 — — omnibus-mixte.
10 — 28 — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

SAMEDI PROCHAIN

12, Grand'Rue Saint-Nicolas, 12,

OUVERTURE D'UN GRAND DÉBALLAGE

DE LINGERIE ET BRODERIE DE NANCY ET DES VOSGES

Choix considérable de Mouchoirs brodés, initiales avec écusson, depuis 65 c. — 200 douzaines, au choix, initiales, au prix incroyable de 45 c. — Grand choix de Garnitures pour chemises brodées sur toile. — Un choix considérable de Bandes brodées à la main et au métier, à des prix très-avantageux. — 30 caisses de BELLE LINGERIE pour Dames et Enfants, de la plus haute nouveauté et de la plus grande fraîcheur : JUPONS, PANTALONS-JARRETIÈRE, Parures, 200 coupons de belles Guipures pour rideaux, beaux COLS TOILE en tous genres, MANCHETTES brodées et unies, BONNETS piqués-molletonnés, beaux BONNETS de Verdun, festonnés à la main, etc., etc.

TOUT EST MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS ET VENDU A PRIX FIXE.

Grand'Rue Saint-Nicolas, 12, ancien Magasin FERBU, marchand tailleur.

Etude de Me MÉHOUAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

AVEC COUR ET JARDIN,

Située à Saumur, place des Récollets, appartenant à M. Lecoq-Neustedt.

S'adresser à Me MÉHOUAS, notaire.

Etude de Me MÉHOUAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire,

A Saumur, en l'étude et par le ministère de Me MÉHOUAS, notaire,

Le dimanche 13 octobre 1878, à midi.

UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges. n° 58,

Précédemment occupée par Mme veuve Vata-Droulin.

S'adresser, pour tous renseignements, à Me MÉHOUAS, notaire.

Etude de Me MÉHOUAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

PRÉSENTEMENT,

LA MAISON DE MAITRE

DE PLAISANCE

Commune de Villebernier, à 3 kilomètres de Saumur,

Avec cour, servitudes et grand jardin.

S'adresser à Me MÉHOUAS, notaire.

Etude de Me THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques.

Le samedi 5 octobre 1878, à une heure, sur la place de la Bilange, à Saumur, par le ministère de Me THUBÉ, commissaire-priseur,

Il sera vendu :

Un cheval, deux breacks et une diligence en très-bon état, faisant autrefois le service de Bourgueil à Saumur.

Au comptant, plus 10 p. 0/0.

Etude de Me THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

APRÈS DÉCÈS,

A Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 15,

Le vendredi 4 octobre 1878, à midi,

Par le ministère de Me THUBÉ, commissaire-priseur,

D'UN MOBILIER

Composé de :

Deux lits complets, armoire, buffet, huche, table et chaises, linge et effets d'habillement, batterie de cuisine, vaisselle ;

Autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
(485) THUBÉ.

Me LAUMONIER, notaire à Saumur, **demande un principal clerc.**

UN HOMME, au courant du commerce, **demande un emploi.** — Il se chargerait de la comptabilité, de la représentation ou de toute autre occupation dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme, de 15 à 16 ans, désirant apprendre le commerce.

S'adresser au bureau du journal.

5 Fr. PAR MOIS depuis 20 fr. jusqu'à 100 Fr. d'achat

Au-dessus de CENT francs le payement est divisé en 20 mois

PAR MOIS Fr. depuis 20 fr. jusqu'à 100 Fr. d'achat 5

CRÉDIT

ENVOI FRANCO du catalogue

LITTÉRAIRE & MUSICAL

LIVRAISON COMPLÈTE immédiate

MAISON ABEL PILON

PARIS — 33, rue de Fleurus, 33 — PARIS

A. LE VASSEUR, Gendre et Successeur

Libraire-Éditeur

Dictionnaires VINGT MOIS DE CRÉDIT *Encyclopédies*

Histoire — Géographie — Littérature — Sciences — Voyages

Ouvrages illustrés — Gravures — Publications artistiques — Musique, — etc.

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL DE LA FRANCE, DE L'ALGÉRIE & DES COLONIES

106 Cartes coloriées et Texte contenant la matière de 10 vol. in-8°. — 2 vol. in-folio, reliés : 125 fr.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT

DENTISTE,

Place de la Bilange, n° 4.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux.

Traitement gratuit pour les pauvres.

18, rue Beaurepaire, Saumur.

L. LE BRAS

BANQUIER

LA MAISON SE CHARGE :

1° De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre **commission** que le **courtage** officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.

2° De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rente, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de **25** centimes par cent francs.

3° **L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.**

4° De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.

5° De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.

6° De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.

7° De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Etranger.

8° Service de Chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur.

On répond aux lettres par retour du courrier.

NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.

Les bureaux sont ouverts de 9 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés.

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES

LÉPICIER, successeur de GILLET

Rue des Arènes, 18, à ANGERS.

Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.

PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons **Pleyel, Erard, Hertz neveu,** etc., dont **M. LÉPICIER est le représentant à Angers.**

GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,